*Le Monde*, 31 janvier 2013

POLITIQUE

**Sénat**

# Une avancée pour le statut de l'élu local

Le Sénat a adopté à l'unanimité, dans la nuit de mardi 29 à mercredi 30 janvier, une proposition de loi visant à faciliter l'exercice des mandats locaux. Ce texte a été élaboré conjointement, à la demande du président du Sénat, Jean-Pierre Bel, par Jean-Pierre Sueur, le président (PS) de la commission des lois du Sénat, et par la centriste Jacqueline Gourault, proche de François Bayrou, à la suite des Etats généraux de la démocratie territoriale des 4 et 5 octobre 2012. La proposition vise à protéger les élus des petites communes et à faciliter l'accès aux mandats locaux, notamment pour les salariés. *« Ce n'est pas la révolution mais, progressivement, on avance »*, a estimé son rapporteur, Bernard Saugey (UMP). La veille, les sénateurs avaient également adopté à la quasi-unanimité une autre proposition de loi de M. Sueur et Mme Gourault créant un Conseil national chargé du contrôle des normes applicables aux collectivités locales. ■ **P. Rr**

.



Phoca PDF